



CONSEIL DE QUARTIER RÉUNION-PÈRE LACHAISE

Compte-rendu de la réunion mensuelle

du 4 avril 2023

salle Lucien-Leuwen

Début à 19 :00, fin à 22: 15

Ont participé à la réunion :

Conseillers de quartier

Présents : Maria-Lucia CASTRILLON-TRUJILLO, Marie LE MAGUERESSE, Yasmina CONGARD, Deolinda PINTO-RIBEIRO, François HEN, Quentin RICHARD.

Excusés : Damien CARMONA, Béatrice LE QUÉRÉ, Jacqueline MAGNIER

Représentants de la Mairie : Hugo BERTHON, Julie CUVELIER (Maison de la Vie Associative et Citoyenne du 20ème : MVAC), Sébastien BRISARD (Observation de la Démocratie Locale : ODL), Pietro DEL PEZZO (ODL),

Association : Denis GRIPONNE (Kif Kif Vivre Ensemble)

Plusieurs représentants de Collectifs du quartier, à savoir :

- Collectif Monte Cristo (3)
- Asso Info Vignoles (2)
- Collectif RPL apaisé (3)
- Parents École Fontarabie (1)
- Habitants hors collectifs (4)

Présidente de séance : Marie LE MAGUERESSE

Rédacteur : Quentin RICHARD

Relecteur : François HEN

La réunion débute par un tour de table. De nombreux habitants sont venus assister à cette séance du Conseil de quartier (CQ) suite à la réunion publique organisée par la mairie mercredi 29 mars, consacrée à l'avancement du projet de nouveau plan de circulation du quartier Réunion Père Lachaise (RPL) pour partager leurs préoccupations.

La première partie de la réunion se passe avec les habitants

1) Projets des associations

Nous avons reçu trois demandes de soutien pour des animations à travers la fiche projet mise en place par le CQ

- Association Kif kif vivre ensemble :

Cette association, responsable Denis Griponne, créée en 2014 a pour objectif de faire du lien entre habitants, notamment via une application pour faire bénéficier d'activités surprise style « Rende-vous en terre inconnue ». Elle sollicite le CQRPL pour la 2^{ème} année consécutive afin de soutenir la « Fête du Vivre Ensemble », prévue le 14 juillet. À travers la fiche projet, la demande porte sur : support communication, présence du CQ, mobilisation réseau et financement. Le financement servira au paiement des artistes, la sonorisation, dépenses diverses. Un devis précis n'est encore disponible

Association Benkadi

Cette association (responsable Bintou) envisage la « Fête de la musique (21 juin) » et la « Fête des griots (10 septembre) ». L'association a renvoyé la fiche projet et un devis, mais n'est pas présente pour présenter en détail le projet.

2) Cadre de vie :

- Suites de la réunion publique du 29 mars pré-citée.

Les habitants présents souhaitent notamment connaître la composition du comité de suivi annoncé par la mairie. En particulier, ils souhaitent s'assurer que les différents lieux du quartier concernés seront bien représentés, qu'il y aura des ingénieurs susceptibles de répondre aux questions techniques, des représentants de la mairie et du CQ.

Précisément, ils demandent à ce que la 1^{ère} réunion puisse se tenir dès que possible (avril -mai) et de toute façon AVANT les vacances scolaires de manière à ce que les parents d'élève et écoles puissent être consultés.

Une lettre a été envoyée par le Collectif « pour un quartier apaisé » à la mairie dans ce sens depuis la réunion. Les différents points d'attention soulevés sont les suivants :

- Alerte sur les camions de livraison,Éclaircissement sur les livraisons
 - Proposition de la création d'une rue aux écoles
 - Volonté de discuter de l'alternat
 - Rue des Orteaux : quid de l'accès aux parkings des habitants des grosses résidences
 - Demande de précisions sur le comptage (la méthode de comptage, inclut les vélos ou non?) et sa mise à jour, y compris dans les rues qui seront finalement concernées et pour lesquelles il n'y a eu aucun comptage.
 - Qu'est-ce qui va se passer au-delà de notre quartier ? Rue d'Avron, Porte de Montreuil.
 - Pour le comité de suivi : nécessité de participation de techniciens, ingénieurs
- Fresque Impasse Suez :

Le CQRPL demande au PDL des clarifications concernant le contrat passé avec l'artiste. Notamment, est-il prévu de garantir sa préservation ou non ? (cf fresque très dégradée)

- Rénovation de la boîte à livre du jardin naturel :

Le CQRPL est en attente d'un devis pour son rafraîchissement.

3) Projets Culturels :

- Cinéma Plein Air : projet en cours. Le film sera «Le Sens de la fête » d'Eric Toledano et Olivier Nakache. Devis reçu pour les droits, à transmettre au PDL. Date envisagée pour la projection : le vendredi 30 Juin
- Bal et buffet de « réunion populaire » : Il s'agit d'un nouveau projet proposé par deux membres du CQ. Date envisagée : 23 septembre 2023. Ce projet doit être partagé avec tous les membres du CQRPL ; il est convenu qu'une équipe projet devra se mettre en place, à aborder lors de la prochaine réunion Cadre de Vie (18/04) pour clarifier les objectifs et le périmètre, et compléter la Fiche projet (au même titre que les associations). Un financement (enveloppe) pourra être mis au vote lors de la prochaine mensuelle

- Concours photo : projet en cours, porté par le CQRPL.
 - Pour rappel, exposition de 12 photos des participants (habitants du quartier) démarrée le 11 mars sur les grilles du square de la rue Vitruve / place de la Réunion.
 - Celle-ci se poursuivra par une exposition à la médiathèque Louise Michel. Dates envisagées du 22/04 au 15/05. Devis pour les impressions des affiches pour cette seconde phase validé sans vote puisqu'il rentre dans l'enveloppe initialement prévue et votée lors de la mensuelle du mois de décembre.
 - Souhait du CQRPL de renouveler ce concours en fin d'année ou début d'année prochaine. Modalités à préciser ultérieurement (équipe projet).
- Promenade découverte du quartier : nouveau projet envisagé par le CQRPL. L'objectif est de faire découvrir les beaux lieux de notre quartier, les impasses, l'architecture, le paysage, l'urbanisme etc... Équipe projet à monter (prochaine réunion Cadre de vie ?) afin d'en définir les modalités.

4) Divers

- Votation « Pour ou contre les trottinettes » : pour rappel, taux de participation très faible, le « contre » l'a emporté.

Un habitant du quartier rappelle que la moyenne d'âge des utilisateurs de trottinettes a sans doute joué (les jeunes votent très peu / étudiants non parisiens ne pouvaient pas voter). Et que seules les personnes en colère y ont participé.

- Traitement des déchets suite aux grèves :
 - Les habitants du quartier ont pu constater les nombreux déchets pendant les grèves. Quand la situation reviendra-t-elle vraiment à la normale ?
 - Un habitant du quartier fait remarquer que d'autres quartiers (dont le 11^{ème} limitrophe) n'ont pas subi la même situation
 - Le CQRPL demande à avoir des nouvelles de la démarche territoire zéro déchets non valorisés
- Fonds d'animation locale : une habitante du quartier rappelle que celui-ci peut soutenir des projets d'associations ou d'habitants pour la mise en place d'événement vie du quartier.

La deuxième partie de la réunion se passe entre conseillers et mairie. Elle est consacrée à l'organisation interne du CQ

1) Fonctionnement général

Le CQ confirme avoir finalisé le kit d'information suite à la dernière réunion. Celui-ci a pour objectif d'informer les associations sur les possibilités de soutien du CQRPL (financier, logistique, communication...) et la marche à suivre.

Le CQ souhaite le communiquer largement aux associations du quartier et profite de la présence de la MVAC pour demander dans quelle mesure la liste des associations correspondant à notre quartier pourrait être communiquée. Une réponse doit lui être apportée dans les prochains jours.

Le CQ aimerait adopter un logo plus spécifique, qui mettrait en avant la Fontaine de la place de la Réunion (cf mission globale de « préserver, promouvoir et renforcer l'esprit village du quartier »). Nous souhaitons proposer un nouveau logo sur la base de la fontaine. Le PDL doit vérifier auprès de l'équipe Communication de la Mairie dans quelle mesure et sur quels supports ce serait envisageable.

Le CQ souhaite pouvoir attirer de nouveaux Conseillers de quartier. Pour rappel, un premier flyer a été conçu et imprimé. Il est bien entendu améliorable, mais il est déjà utile pour communiquer.

La Mairie prépare un agenda avec les événements de l'arrondissement. Le CQ est donc invité à informer la Mairie des événements portés à sa connaissance.

2) Fonctionnement des Commissions

Communication :

Pour rappel, à date 3 personnes sont en charge de la gestion de la boîte mail du CQ. La question est posée de la « signature » des e-mails (la personne en charge doit-elle signer de son nom ou simplement du CQ) ? Le CQ vote à la majorité pour que les envois restent neutres, seulement au nom du CQRPL (on ne mentionne donc pas le nom de l'émetteur)

Budget :

Le principe de rester sur un seul référent (charge de travail modérée, risques d'erreurs quand il y en a plusieurs) est voté à l'unanimité.

Marie reste la référente Budget et mettra sur un drive les tableaux de suivis budgétaires et tous documents associés (fiches projets, devis,...) afin que le CQ puisse disposer d'un back-up en cas de besoin.

Cadre de vie :

Pour rappel, comme prévu par le règlement intérieur adopté au mois de février, il s'agit désormais d'une réunion de coordination et de suivi de projets. Marie Lucia continuera à préparer les ODJ après consultation des autres Conseillers. Celui-ci sera diffusé une fois finalisé via l'adresse mail du CQ.

3) Vote des Budgets

En préambule, pour rappel, le CQ a décidé à la majorité de plafonner les montants maximums accordés aux manifestations afin que davantage d'associations puissent bénéficier d'un soutien financier.

Fête du vivre ensemble : le CQ émet à la majorité un avis favorable, et vote un soutien financier partiel, correspondant au plafond 2023 prévu. Un rendez-vous de travail devra être organisé avec l'association Kif Kif Vivre Ensemble.

Fête de la musique (21 juin) et Fête des griots (10 septembre). L'association devra venir présenter plus en détail ces projets. Le vote est donc reporté à l'issue de la prochaine réunion mensuelle.

Néanmoins, un seul de ces 2 événements pourra bénéficier d'une aide financière, en ligne avec le plafond prévu par le CQ pour 2023.

4) Règlement intérieur

- Le contexte est le suivant. Un règlement intérieur a été mis en place lors de la réunion mensuelle précédente. Depuis cette date, une réunion de conciliation a été organisée fin mars par la mairie, suite d'une première réunion en janvier organisée pour faire le point sur des dysfonctionnements dont cette dernière avait eu vent précédemment. Suite aux échanges lors de cette réunion de conciliation, un ensemble de règles de bienséance a été proposé par la mairie.
- Les nouveaux articles sont discutés et clarifiés entre conseillers. Après échanges et délibération, ces nouveaux articles sont mis au vote. Les résultats du vote sont les suivants :
 - 5 personnes présentes sont pour
 - 2 voix sont contre : Il s'agit d'une personne présente et d'un vote par procuration.
- Le CQ a décidé d'intégrer ces règles à son règlement intérieur pour n'avoir qu'un seul document de conduite.

Le règlement amendé est adopté

Le rédacteur, Quentin RICHARD. Le relecteur, François HEN.

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE

Date de la prochaine réunion mensuelle à confirmer : mardi 2 mai ou mardi 9 mai (le mardi 2 mai tombant le lendemain du week-end du 1^{er} mai et durant les vacances scolaires).